

Information sur les changements relatifs à SwissLife ESG Dynapierre

Actions C : FR0010956912 - Actions I : FR0013189081 - Actions P : FR0013219722

Actions F : FR0013418027

Le 27 juillet 2023

Nous vous informons que des modifications vont être apportées à la documentation légale de **SwissLife ESG Dynapierre** (la "SPPICAV"), gérée par la société de gestion Swiss Life Asset Managers France.

Ces modifications, qui rentreront en vigueur le 30 juillet 2023, concernent principalement :

- la précision des modalités d'application du dispositif de plafonnement des demandes de rachat (*gates*) en cas de circonstances exceptionnelles,
- la suppression de la catégorie d'actions W de la SPPICAV qui n'avait pas été souscrite,
- l'ajout d'un conseiller en investissement immobilier membre du Groupe SwissLife pour une partie des actifs situés en Allemagne, et l'ajout corrélatif d'une mention dans la section relative au frais et de fonctionnement et de gestion de la SPPICAV,
- l'ajout réglementaire de la mention de l'existence de rétrocessions dans le cadre de la distribution de la SPPICAV, et
- l'ajustement des critères extra-financiers pris en compte dans le cadre des investissements réalisés par votre SPPICAV pris en application du règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« Règlement SFDR » communément dénommé « Disclosure »). Ces dernières modifications concernent principalement les objectifs extra-financiers recherchés par l'application de critères E, S, G sur la poche composée des Actifs Immobiliers Non Cotés. L'annexe précontractuelle au prospectus établie conformément au Règlement SFDR est également modifiée et mise à jour au regard des évolutions réglementaires.

Ces modifications ne sont pas soumises à l'agrément de l'Autorité des marchés financiers.

La documentation réglementaire décrivant l'ensemble des caractéristiques de la SPPICAV est disponible sur notre site Internet et peut être adressée sur simple demande, gratuitement, dans un délai de huit (8) jours ouvré, faite auprès de :

Swiss Life Asset Managers France,
2 bis, bd Euroméditerranée – CS 50575
13 236 Marseille cedex 02
Téléphone : 01 45 08 79 70
Email : opci@swisslife-am.com

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

SWISSLIFE ESG DYNAPIERRE

Représentée par sa Société de Gestion et
Directeur Général

M. Julien GUILLEMET, représentant permanent